



Régulation et surveillance des espèces envahissantes, Nouvelle-Caledonie



ID document

63567

Référence

50494

Date

16/05/2012

Titre

Régulation et surveillance des espèces envahissantes, Nouvelle-Caledonie

Légende

Aurelie Bourguine, (technicienne au Centre de REgulation des Grands gibiers) depuis octobre 2010, analyse les machoires de cerfs collectées auprès des chasseurs. Depuis juin 2008, le CREG est chargé de l'étude et de la régulation des populations de cerfs et cochons en Nouvelle-Caledonie. Outre des chasses participatives réalisées toutes les semaines avec l'appui des chasseurs de fédération de chasse, il a également été mis en place une "prime à la machoire", qui consiste à payer une prime de quelques milliers de Francs CFP aux chasseurs qui ramènent une machoire et une calotte crânienne de cerf ou cochon (selon des critères de sexe et d'âge du gibier). Ces machoires et crânes permettent d'obtenir des informations statistiques sur les populations de gibier, tout en stimulant la chasse et donc la régulation des populations par les chasseurs locaux. Pour les cerfs, l'usure et l'éruption de la dentition permet de calculer l'âge des adultes à l'année près, et celle des faons au mois près. La taille de la mandibule inférieure permet quant à elle d'estimer la taille de l'animal, et donc sa condition physique en la rapportant à son âge. Enfin, la calotte crânienne sert à sexer l'animal.

Auteur

Vergoz, Thibaut

Copyright

© IRD - CNRS / Thibaut Vergoz

Instructions spéciales

Biodiversité et espèces envahissantes

Mots-clés

CHASSE, ESPECE ENVAHISSANTE